

Identification du lieu où vont s'effectuer les travaux

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

Procédure d'approbation de votre demande relative à un P.I.I.A.

Dans le cadre d'une demande de permis soumise à l'approbation du conseil municipal, celle-ci doit être complétée par les documents relatifs à votre projet mentionné dans le présent formulaire.

Suite au dépôt de ces documents, le fonctionnaire désigné :

- ✓ Présentera votre demande ainsi que vos documents annexés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) composé de cinq (5) citoyens et d'un (1) élu;
- ✓ Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommandera ou non votre demande au conseil municipal;
- ✓ Lors de l'assemblée ordinaire du conseil suivant la réunion du CCU, votre projet sera accepté ou refusé en vertu des objectifs et des critères établis au *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 2016-536*;
- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

IMPORTANT

Vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et/ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension du projet.

Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder le traitement de votre demande.

Le délai de traitement de votre demande de permis soumise à l'approbation du conseil municipal peut varier de 30 à 60 jours selon la date à laquelle votre demande est déposée. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'informations.

Identification du requérant		<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Mandataire
Prénom et nom :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			

Identification du propriétaire (si autre que le requérant)			
Prénom et nom :			
N ^o , rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			

Description des travaux
Veillez cocher les cases appropriées
<input type="checkbox"/> Construction ou agrandissement d'un nouveau bâtiment principal
<input type="checkbox"/> Déplacement d'une construction
<input type="checkbox"/> Construction d'un bâtiment accessoire assujéti
<input type="checkbox"/> Rénovation, restauration, transformation ou agrandissement affectant l'apparence extérieure d'un bâtiment
<input type="checkbox"/> Construction, modification ou entretien d'une enseigne
<input type="checkbox"/> Aménagement d'un accès commun à plusieurs propriétés

Documents à fournir avec le présent formulaire
Pour un projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment
<p>Un ou des plans décrivant les caractéristiques actuelles du terrain et illustrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les limites du lot et sa superficie; ▪ Le relief du sol exprimé par un plan topographique et un profil du terrain; ▪ La localisation des constructions existantes par rapport aux limites de lot, ainsi que leurs superficies et dimensions; ▪ Les axes de drainage du terrain dans son état naturel et actuel; ▪ Les éléments naturels du terrain tels que les cours d'eau, les marécages, les affleurements rocheux, les boisés, les talus, etc.; ▪ L'emplacement des services publics existants, lignes hydroélectriques, télécommunications, etc., ainsi que les servitudes qui s'y rapportent; ▪ L'emplacement de toute infrastructure ou tout ouvrage en relation avec les bâtiments existants ou avec l'usage actuel du terrain, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La localisation et les dimensions des accès au terrain, des espaces de stationnement, des voies de circulation sur le terrain destinées aux véhicules et celles destinées aux piétons.

- La localisation et les dimensions de toute clôture, haie, muret ou mur de soutènement.

Un ou des plans décrivant **les caractéristiques projetés du terrain** et illustrant :

- Les limites du lot et sa superficie;
- Le relief du sol projeté, exprimé par un plan topographique et un profil du terrain;
- Les éléments naturels du terrain tel que les cours d'eau, les marécages, les affleurements rocheux, les boisés, les talus, etc.;
- Les axes de drainage du terrain tel que projeté;
- L'emplacement des services desservant le site (lignes hydroélectriques, télécommunications, etc.) ainsi que toutes les servitudes s'y rapportant;
- La localisation des constructions existantes et projetées par rapport aux lignes de lot et de terrain;
- ▪ La localisation, les dimensions et les détails de construction (fondations, pavage, drainage, bordures, etc.) des accès au terrain, des espaces de stationnement, des voies de circulation destinées aux véhicules ainsi que celles destinées aux piétons;
- La localisation et la description de tous les ouvrages relatifs à l'aménagement paysager des espaces libres projetés sur le terrain, à savoir :
 - Les superficies gazonnées;
 - Les superficies boisées ainsi que les superficies de boisés qui seront coupés;
 - Les superficies paysagères (végétation ornementale);
 - La localisation, les dimensions et le type d'équipement d'éclairage, tant au niveau des parois extérieures du bâtiment qu'au niveau des espaces libres du terrain (stationnement, voies de circulation, entrées, etc.).

Une ou plusieurs coupes illustratives longitudinales dans le sens de la pente du terrain, montrant l'apparence projetée du bâtiment et illustrant :

- Élévation de la façade principale en couleur;
- La volumétrie (hauteur, largeur, profondeur, nombre d'étages, etc.);
- La nature des matériaux utilisés et prévus pour le recouvrement extérieur ainsi que leur couleur;
- ▪ La forme et les dimensions des toitures ainsi que la nature et la couleur des matériaux utilisés à ces fins;
- La forme et les dimensions des galeries et des balcons;
- La forme et les dimensions des éléments d'ornementation;
- Le style architectural du bâtiment;
- La localisation, la forme et la dimension de la fenestration et des ouvertures d'accès;
- Les travaux d'aménagement du terrain.

Pour un projet de rénovation d'un bâtiment

- Une ou plusieurs photographies illustrant les façades du bâtiment dans son état actuel.

Une ou plusieurs coupes illustratives longitudinales montrant l'apparence projetée du bâtiment suite aux travaux de rénovation et illustrant :

- ▪ La volumétrie (hauteur, largeur, profondeur, nombre d'étages, etc.);
- La nature des matériaux utilisés et prévus pour le recouvrement extérieur ainsi que leur couleur;
- La forme et les dimensions des toitures ainsi que la nature et la couleur des matériaux utilisés à ces fins;

- La forme et les dimensions des galeries et des balcons;
- La forme et les dimensions des éléments d'ornementation;
- Le style architectural du bâtiment;
- La localisation, la forme et la dimension de la fenestration et des ouvertures d'accès.

Pour un projet de construction, modification ou entretien d'une enseigne

Un plan topographique illustrant le relief du sol et localisation de l'enseigne projetée par rapport aux constructions existantes ou projetées et par rapport aux végétaux existants ou projetés.

Une ou plusieurs photographies couvrant l'ensemble du terrain ou du site sur lequel est installée l'enseigne.

Des détails sur le mode d'éclairage de l'enseigne, des matériaux utilisés et leur couleur et agencement.

Pour l'aménagement d'un accès commun à plusieurs propriétés

Lettre explicative démontrant le raisonnement derrière l'aménagement d'un accès commun à plusieurs propriétés.

Plan d'implantation du chemin d'accès projeté réalisé par un arpenteur-géomètre.

Lettre d'engagement signée par tous les propriétaires visés par le chemin d'accès commun indiquant que les propriétaires s'engagent à ce qu'une servitude de droit de passage sera signée entre les propriétaires et la municipalité, et ce, aux frais des propriétaires.

Documents à fournir si la construction projetée est localisé en zone de forte pente

IMPORTANT

Lorsque des travaux sont prévus en zone de forte pente telle qu'identifiée au plan de zonage, la demande doit aussi comprendre :

- ✓ Un plan d'implantation des constructions et des ouvrages projetés réalisé par un arpenteur-géomètre illustrant les secteurs de talus présents sur le terrain selon les deux classes suivantes : pente de 30% à 49,9% et pente de 50% et plus;
- ✓ Un plan et au minimum deux coupes topographiques réalisées par un architecte paysagiste ou tout autre professionnel compétent localisant :
 - Les zones de remblais et de déblais;
 - Le niveau du sol actuel et projeté;
 - Les axes de drainage des eaux de ruissellement;
 - Les arbres qui seront abattus;
 - Tout autre type d'ouvrage réalisé dans le talus (ouvrage de rétention d'eau, végétalisation, enrochement, etc.).
- ✓ Une lettre explicative démontrant que les travaux ne peuvent pas se faire à l'extérieur des secteurs de forte pente **ou** ne devraient pas se faire ailleurs que dans ces secteurs compte tenu des impacts pour la préservation du caractère naturel du site.

Signature de la demande

Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Prénom et nom :

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.